



**Finances - Economie - Emploi
Formation et Chambres consulaires**

OBJET : Tarifs des services intercommunaux – Année 2023

EXPOSE

Les tarifs des services intercommunaux pour lesquels une augmentation de 4 % environ est proposée sont joints en annexe.

Toutefois, concernant le foirail et plus précisément le tarif relatif au droit de place pour les veaux, il vous est proposé de le réévaluer en s'appuyant sur les prix pratiqués sur les autres marchés. Ce tarif serait ainsi fixé à 2 € par animal pour l'année 2023.

Egalement, il vous est proposé d'instaurer un nouveau tarif au foirail qui concerne la location de parcs pour les veaux. Ce tarif serait fixé à 190 € par an et par parc.

Ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances – Economie – Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 6 décembre dernier.

DÉCISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- 1) d'adopter les tarifs ci-dessus mentionnés et ci-annexés pour une application à compter du 1^{er} janvier 2023,
- 2) d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à la majorité
1 abstention (M. Bernard GAUDIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 15 décembre 2022

La secrétaire de séance

Le Pr

AR-Préfecture

044-200072726-20221216-17-DE

Lucie PAUL Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2022

Publication le : 16-12-2022

Conseil Communautaire du 15

Alain



Le Président,

Alain HUNAU

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT - DERVAL

DÉSIGNATION	TARIFS 2020 en euros	TARIFS 2021 en euros	TARIFS 2022 en euros	Tarifs 2023 en euros
1 - MAISON DE L'INNOVATION, DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE				
2 D, rue Abraham Lincoln 44110 CHÂTEAUBRIANT :	[par jour]	[par jour]	[par jour]	[par jour]
Location de la salle de réunion pour les entreprises	58,50 H.T.	58,50 H.T.	59,70 H.T.	62,00 H.T.
2 - FOIRAIL				
Droit de place sans abonnement (y compris lavage et désinfection des véhicules)				
. Parc à taurillons, par marché	8,50	8,50	8,67	9,00
. Bovin/animal	4,70	4,70	4,79	4,95
. Veau/animal	4,10	4,10	4,18	4,35
Droit de place abonnés				
. Location de barres, par ml et par an	17,30	17,30	17,65	18,30
. Location de quai, par an	270,00	270,00	275,40	286,00
. Location de parcs d'exposition à taurillons, broutards et veaux , par an et par parc	130,00	130,00	132,60	137,00
. Location de parcs d'exposition à taurillons et broutards, par an et par parc avec sciure	225,00	225,00	229,50	238,00
. Location de parcs d'exposition à gros bovins, par an et par parc (n'existe plus pour 2019)				
. Location de parcs à gros bovins, par an et par parc avec abreuvoir	520,00	520,00	530,40	551,00
. Location de parcs à veaux, par an et par parc				190,00
Droit de place abonnés (y compris lavage et désinfection des véhicules)				
. Droits de place gros bovins, par animal	3,90	3,90	3,98	4,10
. Droits de place broutard, par animal	3,05	3,05	3,11	3,20
. Droits de place veau, par animal	1,20	1,20	1,50	2,00
Véhicules				
. Véhicules de - de 3,5 T	5,10	5,10	5,20	5,40
. Véhicules de + de 3,5 T	8,15	8,15	8,31	8,60
. Véhicules de + de 19T	13,65	13,65	13,92	14,45
Mise en fourrière				
. Prise en charge, par animal (forfait)	26,50	26,50	27,03	28,10
. Pension, par jour	13,15	13,15	13,41	13,95
Récupération d'un animal en divagation sans fléchage (par animal)	150,00	150,00	153,00	159,10
Récupération d'un animal en divagation avec fléchage (par animal)	300,00	300,00	306,00	318,20
(au-delà d'une heure de présence du vétérinaire, la somme de 15 € sera facturée en plus par heure supplémentaire effectuée par ce dernier)				
Emplacements situés près du bâtiment administratif du foirail				
. Commerces spécialisés dans les articles du foirail : droit de place par marché	8,15	8,15	8,31	8,60
3 - LUDOTHEQUE				
. Abonnement famille CCCD	24,00	24,00	24,50	25,45
. Abonnement assistantes maternelles	14,50	14,50	14,75	15,30
. Associations, écoles, collectivités CCCD	25,50	25,50	26,00	27,00
. Abonnement famille hors CCCD combiné ludothèque et médiathèques et bibliothèques carte abonnement	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
. Associations, écoles, collectivités hors CCCD combiné ludothèque et médiathèques et bibliothèques carte abonnement	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
. Abonnement famille hors CCCD	28,50	28,50	29,00	30,00
. Abonnement assistantes maternelles hors CCCD	17,50	17,50	17,75	18,40
. Associations, écoles, collectivités hors CCCD	56,00	56,00	57,00	59,20
4 - ACTIVITÉS JEUNESSE				
Quotients familiaux :				
QF1 QF inférieur à 400 €				
QF2 QF entre 400 € et 650 €				
QF3 QF entre 651 € et 950 €				
QF4 QF entre 951 € et 1 250 €				
QF5 QF supérieur à 1 251 €				

. 10 % pour les inscriptions à la semaine complète d'activités adolescents et ALSH

. 10 % pour le trimestre complet pour les ALSH

ADOLESCENTS

. Activités adolescents sans prestation sans transport

QF 1	1,65	1,65	1,69	1,75
QF 2	2,75	2,75	2,81	2,90
QF 3	3,99	3,99	4,07	4,20
QF 4	4,20	4,20	4,29	4,40
QF 5	4,41	4,41	4,49	4,55
Résidents hors CCCD	6,74	6,74	6,88	7,15

. Activités avec prestation avec transport

QF 1	5,09	5,09	5,19	5,40
QF 2	6,28	6,28	6,41	6,65
QF 3	7,40	7,40	7,54	7,80
QF 4	7,62	7,62	7,77	8,00
QF 5	7,84	7,84	8,00	8,30
Résidents hors CCCD	10,28	10,28	10,49	11,00

. Activités avec prestation sans transport ou activités avec transport sans prestation

QF 1	3,92	3,92	4,00	4,15
QF 2	5,09	5,09	5,19	5,35
QF 3	6,24	6,24	6,37	6,60
QF 4	6,52	6,52	6,65	6,75
QF 5	6,68	6,68	6,81	7,05
Résidents hors CCCD	9,11	9,11	9,29	9,60

. Activités avec prestation exceptionnelle et transport ou transport exceptionnel (concert, sortie Paris...)

QF 1	10,04	10,04	10,24	10,65
QF 2	12,36	12,36	12,61	13,10
QF 3	14,57	14,57	14,86	15,45
QF 4	15,79	15,79	16,11	16,75
QF 5	16,89	16,89	17,23	17,90
Résidents hors CCCD	20,10	20,10	20,51	21,30

CENTRES DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX

. Accueil à la demi-journée sans repas

QF 1	3,48	3,48	3,55	3,65
QF 2	4,97	4,97	5,07	5,25
QF 3	5,85	5,85	5,97	6,20
QF 4	6,46	6,46	6,59	6,85
QF 5	6,78	6,78	6,92	7,20
Résidents hors CCCD	8,72	8,72	8,90	9,25

. Accueil à la demi-journée l'après midi avec repas (délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2015)

QF 1	4,32	4,32	4,41	4,55
QF 2	6,24	6,24	6,37	6,60
QF 3	7,71	7,71	7,87	8,15
QF 4	8,16	8,16	8,32	8,65
QF 5	8,49	8,49	8,66	9,00
Résidents hors CCCD	11,25	11,25	11,48	11,90

. Accueil à la demi-journée le matin avec repas

QF 1	4,27	4,27	4,36	4,50
QF 2	6,13	6,13	6,25	6,50
QF 3	7,58	7,58	7,73	8,00
QF 4	8,01	8,01	8,17	8,45
QF 5	8,34	8,34	8,51	8,85
Résidents hors CCCD	11,05	11,05	11,27	11,70

. Accueil à la journée avec repas

QF 1	5,17	5,17	5,27	5,45
QF 2	7,43	7,43	7,57	7,85
QF 3	9,46	9,46	9,64	10,00
QF 4	9,79	9,79	9,99	10,30
QF 5	10,13	10,13	10,33	10,70
Résidents hors CCCD	13,62	13,62	13,89	14,40

. Accueil à l'heure d'enfants différents

QF 1	0,45	0,45	0,46	0,48
QF 2	0,71	0,71	0,73	0,75
QF 3	0,98	0,98	1,00	1,00
QF 4	1,02	1,02	1,04	1,10
QF 5	1,06	1,06	1,08	1,10
Résidents hors CCCD	1,47	1,47	1,50	1,55

Forfait repas lors d'accueil à l'heure d'enfants différents

	1,52	1,52	1,55	1,60
--	------	------	------	------

Déduction du repas pour enfants allergiques	-1,35		-1,35	-1,40
Séjours ski				
QF 1	216,00	Pas de séjour s	220,00	220,00
QF 2	237,00	Pas de séjour s	242,00	242,00
QF 3	265,00	Pas de séjour s	270,00	270,00
QF 4	286,00	Pas de séjour s	292,00	292,00
QF 5	322,00	Pas de séjour s	328,00	328,00
Résidents hors CCCD	540,00	Pas de séjour s	550,00	550,00
Pré inscription, non remboursable et déductible de la facture définitive	50,00	Pas de séjour s	50,00	50,00
FORMATIONS (tarif par session)				
Tarif unique BAFA ou BAFD	223,00	180,00	180,00	180,00
<u>5 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</u>				
<u>UTILISATION DU PARKING DU FOIRAIL PAR LES AUTO-ECOLES POUR LES LECONS DE CONDUITE</u>				
Utilisation régulière du foirail pour les leçons de conduite (tarif annuel) :				
. Pour les écoles motos	571,40	571,40		
. Pour les écoles poids lourds	949,91	949,91		
. Pour les véhicules légers avec remorque ou caravane	609,35	609,35		
<u>6 - DEVELOPPEMENT LOCAL / TERRITORIAL</u>				
<u>MAISON DE LA FORMATION 16, rue des Vauzelles CHÂTEAUBRIANT</u>				
<i>Locations permanentes de salles</i>	[tarif au m ² / an]	[tarif au m ² / an]	[tarif au m ² / an]	[tarif au m ² / an]
<i>Salles de 27 m² et bureaux</i>				
Une demi journée par semaine	21,70 H.T.	21,70 H.T.	22,13 H.T.	23,00 H.T.
Une journée par semaine	39,40 H.T.	39,40 H.T.	40,19 H.T.	41,80 H.T.
Deux journées par semaine	70,89 H.T.	70,89 H.T.	72,31 H.T.	75,20 H.T.
Trois journées par semaine	94,45 H.T.	94,45 H.T.	96,34 H.T.	100,10 H.T.
Quatre journées par semaine	110,11 H.T.	110,11 H.T.	112,31 H.T.	116,80 H.T.
Cinq journées par semaine	117,85 H.T.	117,85 H.T.	120,21 H.T.	125,00 H.T.
<i>Locations non permanentes de salles</i>	[Forfait]	[Forfait]	[Forfait]	[Forfait]
. Références pour une salle de 27 m ² durant les heures ouvrables soit 8 h 30 - 18 h				
- Demi-journée		50 H.T.	68,85 H.T.	71,60 H.T.
- Journée		52 H.T.	94,37 H.T.	98,15 H.T.
- 5 jours consécutifs		73 H.T.	378,14 H.T.	393,25 H.T.
- 4 semaines		100 H.T.	1134,24 H.T.	1 179,60 H.T.
<i>Espace Informatique</i>			[Forfait]	[Forfait]
(tarifs appliqués pour les utilisateurs extérieurs qui ne louent que cette salle)				
- Demi-journée	114,10 H.T.	114,10 H.T.	116,38 H.T.	121,00 H.T.
- Journée	182,56 H.T.	182,56 H.T.	186,21 H.T.	193,65 H.T.
- 5 jours consécutifs	684,59 H.T.	684,59 H.T.	698,28 H.T.	726,20 H.T.
<i>Bureau du rez-de-chaussée - 17 m² - par an</i>	[Loyer annuel]	[Loyer annuel]	[Loyer annuel]	[Loyer annuel]
	1982,04 H.T.	1982,04 H.T.	2021,68 H.T.	2 102,55 H.T.
<u>Locaux 15 et 17 rue Gabriel Delatour CHATEAUBRIANT</u>				
. Salle de réunion de 55 m ² située au 17, rue G. Delatour :				
Une demi journée par semaine	21,70 H.T.	21,70 H.T.	22,13 H.T.	23,00 H.T.
Une journée par semaine	39,40 H.T.	39,40 H.T.	40,19 H.T.	41,80 H.T.
Deux journées par semaine	70,89 H.T.	70,89 H.T.	72,31 H.T.	75,20 H.T.
Trois journées par semaine	94,45 H.T.	94,45 H.T.	96,34 H.T.	100,00 H.T.
Quatre journées par semaine	110,11 H.T.	110,11 H.T.	112,31 H.T.	116,80 H.T.
Cinq journées par semaine	117,85 H.T.	117,85 H.T.	120,21 H.T.	125,00 H.T.

AR-Préfecture
044-200072726-20221216-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2022

Publication le : 16-12-2022



Le Président,
Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL	X				
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PISON LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	M. Alain LE TOLGUENEC
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20221216-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2022

Publication le : 16-12-2022



Le Président,

Alain HUNAUULT